



COMMUNE D'OFFLANGES

DEPARTEMENT DU JURA

**SERVICE PUBLIC
D'ADDUCTION D'EAU POTABLE**

**Rapport relatif au Prix et à la Qualité
du Service Public de l'eau**

Exercice 2021

**Présenté conformément à l'article L.2224-5
du Code Général des
Collectivités Territoriales**

1) Caractéristiques techniques du service

1.1) Organisation administrative du service

Le service public de l'eau concerne uniquement la commune d'OFFLANGES.

Ses missions sont : Production, protection du point de prélèvement, traitement, transport, stockage, distribution.

1.2) Conditions d'exploitation du service

Le service est géré en régie.

Une prestation de service a été attribuée à la société THIEULIN de Besançon par délibération du 01/04/2016.

La société CHP de Brans (39290) assure les interventions ainsi que la pose ou le remplacement des compteurs.

1.3) Prestations assurées dans le cadre du service

La répartition des tâches est la suivante :

		Société THIEULIN	SARL CHP	EURL 2PA	Commune
Gestion du service	application du règlement du service				X
	Fonctionnement, surveillance et entretien des installations				X
	relève des compteurs				X
Gestion des abonnés	accueil des usagers				X
	facturation				X
	traitement des doléances client				X
Mise en service	des branchements				X
Entretien	de l'ensemble des ouvrages				X
	de la voirie liée aux ouvrages				X
	des branchements				
	des canalisations				X
	des réservoirs			X	
	des clôtures				X
	des compteurs				
	des équipements électromécaniques	X			
	des ouvrages de traitement	X			
	du génie civil				X
Renouvellement	de la voirie liée aux ouvrages				X
	de l'ensemble des ouvrages				X
	des branchements				
	des canalisations				X
	des captages				X
	des clôtures				X
	des compteurs				
	des équipements électromécaniques	X			
	des ouvrages de traitement				X
	du génie civil				X
	des équipements hydrauliques de traitement et pompage	X			
	des installations électriques et informatiques	X			
des vannes et accessoires hydrauliques					
Prestations particulières	entretien des points de distribution publics				X

1.4) Estimation du nombre d'habitants desservis (D101.0)

Le service public d'eau potable dessert 197 habitants (INSEE en vigueur au 01/01/2022).

1.5) Nature des ressources utilisées et volumes prélevés

Points de prélèvement

Ouvrage	Débit nominal (m ³ /h)	Prélèvement 2020 (m ³)	Prélèvement 2021 (m ³)	Variation en %
Captages Massif de la Serre	Variable suivant saison	10 230	11 316	+ 10.62 %

1.6) Volumes produits

1.6.1) Points de production

Ouvrage	Débit nominal (m ³ /h)	Production 2020 (m ³)	Production 2021 (m ³)	Variation en %
Station de surpression, château d'eau	13	12 332	12 884	+ 4.48 %

1.6.2) Importations

Exportateur	Importé en 2020 (m ³)	Importé en 2021 (m ³)	Variation en %
SIE de Montmirey le Château	2 102	1 568	- 25.40 %

1.7) Bilan des ressources

	Eau brute (prélevée)			Eau traitée (produite)		
	2020	2021	Variation	2020	2021	Variation
Ressources propres	10 230	11 316	+ 10.62 %	10 230	11 316	+ 10.62 %
Importations				2 102	1 568	- 25.40 %
TOTAL	10 230	11 316	+ 10.62 %	12 332	12 884	+ 4.48 %

1.8) Conventions de vente et d'achat d'eau

Néant

1.9) Nombre d'abonnements

Abonnements	2020	2021	Variation
Nombre d'abonnements domestiques	135	135	0 %
Nombre d'abonnements non domestiques (assujettis à redevance non domestique)	7	7	0 %
Nombre total d'abonnement	142	142	0 %

1.10) Volumes vendus

Volumes vendus	2020 en m ³	2021 en m ³	Variation en %
Volumes facturés aux abonnés	12 601	13 038	+ 3.47 %
- dont abonnés domestiques	8 619	9 099	+ 5.27 %
- dont abonnés non domestiques	3 982	3 939	- 1.08 %
Volumes exportés			
Total des volumes vendus	12 601	13 038	+ 3.47 %

La période retenue pour le calcul des volumes est l'année civile

1.10.1) Schéma des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable

Année 2020 (après compteur station surpression)

Production	V1	11 316 m ³
Importation	V2	1 568 m ³
Exportation	V3	Néant
Volume distribué	V4	13 057 m ³
Pertes	V5	19 m ³
Volume consommé	V6	13 038 m ³
Consommation comptabilisées	V7	13 038 m ³
Consommation sans comptage	V8	0 m ³
Volume de service	V9	160 m ³

Performance réseau : $V6/V4 = 99.85 \%$

1.10.2) Linéaire du réseau de desserte

Linéaire du réseau hors branchements : 2.195 kms – Pas de changement

2) Tarification et recettes du service public d'eau potable

2.1) Fixation des tarifs en vigueur

L'assemblée délibérante a voté les tarifs concernant la part collectivité (délibération du 15/12/2017)

Les frais d'accès au service sont pris en charge par la commune jusqu'en limite de propriété pour tout branchement d'une nouvelle habitation (délibération du 13 mai 2003).

Les frais de raccordement concernant l'alimentation du bétail sont à la charge du demandeur excepté le coût du compteur qui reste propriété communale (délibération du 2 novembre 2007)

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service n'est pas assujéti à la TVA

2.2) Prix du service d'eau potable

Le prix du service comprend :

Une partie fixe mensuelle (forfait compteur)

Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable (obligatoire)

Une taxe supplémentaire proportionnelle à la consommation et plafonnée à 500 m³ d'eau consommée.

Les volumes sont relevés annuellement ou au départ de l'abonné.

Les consommations sont payables au vu du relevé.

2.2.1) Redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique

	1 ^{er} jan 2020	1 ^{er} jan 2021
Redevance pour pollution domestique (€/m ³)	0,290	0,280

2.2.2) Evolution du tarif de l'eau potable

	Désignation	1 ^{er} janvier 2020	1 ^{er} janvier 2021	Variation en %
Part de la collectivité	Part fixe [€HT/an] (forfait mensuel compteur)	51,84	51,84	0
	Part proportionnelle [€ HT/m ³]	0,90	0,90	0
	Taxe supplémentaire [€/m ³] plafonnée à 500 m ³	0,10	0,10	0
Redevances et taxes	Redevance pour pollution domestique [€/m ³]	0,290	0,280	- 3.57 %
	Redevance pour prélèvement d'eau [€/m ³]	0,04660	0,04660	0
	TVA	0	0	0

2.2.3) Prix TTC du service au m3 pour 120m3 (D102.0)

Composante de la facture d'eau potable d'un ménage de référence (120m3)

	1 ^{er} jan 2020	1 ^{er} jan 2021	Variation
	en €/m3	en €/m3	en %
Collectivité	1,432	1.432	0
Redevance pour prélèvement d'eau	0,04660	0.04660	0
Redevance pour pollution domestique	0,290	0.280	- 3.57 %
Total	1,768	1.759	0

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ 1.759 €/m³ TTC

2.3) Recettes d'exploitation

	2020	2021	Variation
Recettes liées à la facturation du service d'eau potable aux abonnés	20 460	23 116.30	12.98 %
dont vente d'eau domestique	16 330	18 909.32	0.5 %
dont vente d'eau non domestique	4 130	4 206.98	1.86 %
dont régularisation des ventes d'eau (+/-)	0	0	0

3) Indicateurs de performance d'eau potable

3.1) Résultats du contrôle réglementaire sur les eaux distribuées (P101.1 et P102.1) (indicateurs fournis par la DDASS)

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements non conformes	Pourcentage de conformité
Conformité bactériologique (P101.1)	5	0	100 %
Conformité physico-chimique (P102.1)	5	0	100%

3.2) Indice d'avancement de protection de la ressource (P108.3) (indicateur fourni par la DDASS)

Arrêté préfectoral 940 du 1er juin 2006 portant autorisation de distribuer au public de l'eau destinée à la consommation humaine

4) Financement des investissements

4.1) Montants financiers des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire, montants des subventions de collectivités ou d'organismes publics et des contributions du budget général pour le financement de ces travaux

Objet des travaux	Montant de travaux	Subventions accordées
Remplacement ou pose de compteurs	1 044 €	Néant
Remplacement conduite raie des Sapins	4 463 €	DETR

4.2) Branchements en plomb : Néant

4.3) Etat de la dette : Néant

4.4) Montant des amortissements réalisés par la collectivité organisatrice du service

	2020	2021
Montant des amortissements	15 280 €	15 757

4.5) Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service

Objet des travaux	Montant prévisionnel
Renforcement conduite raie COULON entre regards R5 et R6	20 000 €
Changement annuel compteurs abonnés	4 000 €

5) Note liminaire sur le prix global de l'eau

Prix global de l'eau potable, toutes taxes et redevances comprises pour une consommation de référence de 120m³ :

	1 ^{er} jan 2020	1 ^{er} jan 2021	Evolution en %
Part de la collectivité			
pour le service d'eau potable – Abonmt	51.84 €	51.84 €	0
consommation eau 120 m ³	108.00 €	108.00 €	0
taxe supplémentaire (1 à 500 m ³)	12.00 €	12.00 €	0
Agence de l'eau			
Redevance prélèvement	5.59 €	5.59 €	0
Redevance de pollution domestique	34.80 €	33.60 €	-3.44%
TVA pour le service d'eau potable	néant	néant	
Total TTC global	212.23 €/ m³	211.03 €/ m³	- 0.01 %

Rappel du Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ 1.759 €/m³ TTC

Le maire, Jean-Claude THABARD.